



**Électricité
Prudence**
Gardons nos distances

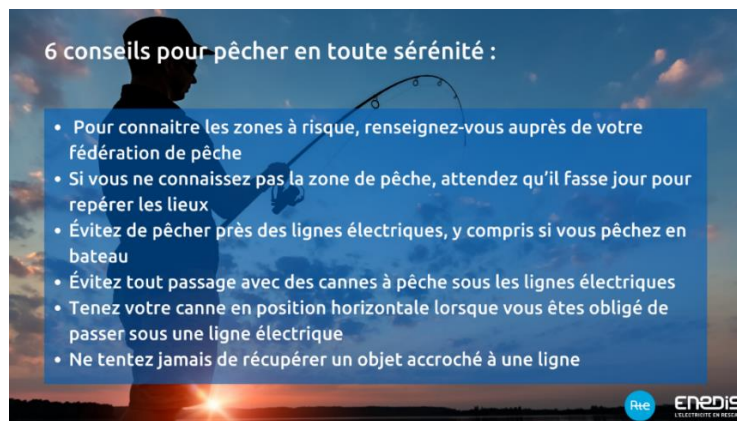
Communiqué de presse
9 Mars 2021

Électricité Prudence : Gardons nos distances

Pêcheurs : Gardez la pêche !

Alors que la saison de pêche ouvre samedi 13 mars 2021, pour le plus grand plaisir des plus de 1,5 millions d'adeptes en France, rattachés à la Fédération Nationale de pêche. Enedis et RTE (Réseau de Transport d'Électricité) poursuivent leur campagne de sensibilisation aux risques électriques, en marge des actions menées sur le terrain.

Qu'elles soient aériennes ou souterraines, les lignes du réseau électrique présentent des risques. Il est donc nécessaire de respecter des règles de sécurité strictes à proximité des installations.



La pêche mais pas que... !

Enedis et RTE en profitent également pour rappeler que cette activité de loisir n'est pas la seule, exercée à proximité des lignes à haute ou basse tension, à présenter des risques.

Dans le cadre de la **campagne Électricité Prudence**, les principales autres situations à risque identifiées sont :

- Pratique de sports aériens ou de loisirs en extérieur
- Utilisation d'un engin de grande hauteur (nacelle, grue)
- Élagage et abattage d'arbres
- Travaux sur façade ou sur toiture (échafaudage)
- Creusement d'une tranchée
- Manutention d'objets de grande longueur
- Bricolage

Pour plus d'informations, Enedis et RTE vous donnent rendez-vous sur le site internet dédié :
www.electricite-prudence.fr

Une association pérenne pour un partenariat durable • Les deux entreprises sont associées depuis 2010 pour la campagne de prévention et de sensibilisation Électricité Prudence, rappelant les précautions à prendre, conseils de sécurité et réflexes essentiels à avoir aux abords des ouvrages électriques.

CONTACT PRESSE

RTE : Maxime Cassagne
maxime.cassagne@rte-france.com

Enedis : Olivia Garon
Olivia.garon@enedis.fr

